

Programme de formation

Certification RS7311

1) Intitulé de la formation

Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'intelligence artificielle

2) Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectif d'accompagner les dirigeants de TPE, les créateurs d'entreprise et leurs collaborateurs directs dans l'intégration de l'intelligence artificielle au sein de leur activité professionnelle.

À l'issue du parcours, les participants seront capables d'identifier les opportunités d'intégration de l'intelligence artificielle, d'interagir efficacement avec des outils d'IA générative, de créer des contenus professionnels, de synthétiser et d'analyser des informations, ainsi que d'automatiser certaines tâches afin d'améliorer l'organisation, la productivité et l'efficacité opérationnelle de leur entreprise.

Le parcours est dispensé selon une modalité hybride comprenant 23 heures de formation e-learning complétées par 5 heures de formation synchrone en classe virtuelle, soit une durée totale de 28 heures.

3) Compétences développées au cours de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- **C1** Comprendre les principes, les usages, les limites et les enjeux de l'intelligence artificielle afin d'identifier les opportunités d'intégration pertinentes au sein d'une TPE.
- **C2** Interagir efficacement avec une intelligence artificielle en concevant des requêtes structurées et adaptées aux objectifs professionnels.
- **C3** Exploiter l'intelligence artificielle pour produire des contenus professionnels, améliorer la communication et développer des supports adaptés à l'activité de la TPE.
- **C4** Utiliser l'intelligence artificielle pour synthétiser, analyser et structurer des informations afin de faciliter la prise de décision.

4) Modalités du parcours

complétés par un accompagnement pédagogique synchrone, conformément à l'organisation du parcours de certification.





Module 1 – Comprendre l'intelligence artificielle et ses enjeux (e-learning)

- Fonctionnement des modèles d'IA : IA générative, machine learning, limites et biais.
- Identifier les usages stratégiques de l'IA pour une TPE.
- Comprendre les bonnes pratiques d'utilisation.
- Réglementation, RGPD, sécurité des données et éthique.
- Accessibilité numérique et prise en compte des situations de handicap.

Module 2 – Interagir efficacement avec une IA (e-learning)

- Les fondamentaux du prompt engineering.
- Structurer efficacement ses requêtes.
- Arbres de pensée et chaînes de raisonnement.
- Optimiser progressivement ses prompts.
- Adapter les demandes selon les objectifs professionnels.

Module 3 – Exploiter l'IA pour la création et la communication (e-learning)

- Rédaction assistée.
- Création d'emails, publications et contenus.
- Génération d'images et de supports.
- Optimisation de la communication digitale.

Module 4 – Utiliser l'IA pour la synthèse et l'analyse de données (e-learning)

- Résumer automatiquement des contenus.
- Extraire les informations essentielles.
- Structurer les données.
- Utiliser l'IA comme aide à la décision.
- Zapier.
- Notion AI.
- Création de workflows.
- Intégration de l'IA dans les outils de gestion.



Programme de formation

Certification RS7311



Répartition du parcours et détail des 5 heures synchrones

Le parcours comprend 23 heures en asynchrone sur la plateforme e-learning et 5 heures en synchrone en classe virtuelle via Google Meet, soit 28 heures au total. Les cinq modules e-learning relèvent de la modalité asynchrone. Le détail ci-dessous porte principalement sur l'organisation des 5 heures synchrones.

Modalité	Organisation	Durée
Asynchrone	Modules 1 à 5 suivis sur la plateforme e-learning	23 h
Synchrone	Une classe virtuelle via Google Meet, structurée en cinq séquences	5 h
TOTAL DU PARCOURS		28 h

Déroulé détaillé des 5 heures de formation synchrone

Les 5 heures peuvent être regroupées en une seule classe virtuelle, organisée après le parcours e-learning. Chaque séquence associe démonstration, mise en pratique, échanges et correction.

Séquence 1 1 h - C1	Diagnostic des usages et sécurisation. 10 min : échange sur l'activité et les besoins de la TPE. 30 min : identification et priorisation des usages de l'IA. 20 min : vérification des risques liés aux biais, au RGPD, à la confidentialité et à l'accessibilité. Résultat : diagnostic d'un usage prioritaire.
Séquence 2 1 h - C2	Atelier de prompt engineering. 15 min : démonstration d'une requête structurée. 30 min : rédaction et test d'un prompt adapté à un objectif professionnel. 15 min : analyse de la réponse et amélioration par itérations. Résultat : prompt professionnel finalisé.
Séquence 3 1 h - C3	Création d'un contenu professionnel. 10 min : choix du besoin et définition du brief. 35 min : production guidée d'un email, d'une publication ou d'un support. 15 min : contrôle du ton, de la qualité et de la conformité. Résultat : contenu directement exploitable par la TPE.
Séquence 4 1 h - C4	Synthèse et analyse. 10 min : présentation de la méthode d'analyse. 35 min : exploitation d'un document ou de données issus du contexte professionnel. 15 min : restitution, structuration et contrôle de fiabilité. Résultat : synthèse structurée et vérifiée.

Traçabilité : la présence à la classe virtuelle est attestée par une feuille d'émargement. La progression asynchrone est suivie sur la plateforme e-learning.

5) Prérequis

Être à l'aise avec l'utilisation des outils numériques (ordinateur, navigation Internet, traitement de texte).

Avoir un projet d'intégration de l'intelligence artificielle afin d'améliorer l'efficacité de sa TPE, en tant que dirigeant ou collaborateur direct.

6) Public cible

La certification s'adresse aux dirigeants de TPE (en activité ou en création) ainsi qu'à leurs collaborateurs directs souhaitant intégrer l'intelligence artificielle dans leur activité afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle.

7) Durée de la formation

- Durée totale : 28 heures
- 23 heures de formation e-learning
- 5 heures de formation synchrone en classe virtuelle



Compléments du programme Certification RS7311



1) Prix de la formation

1500 € TTC

par participant (tarif affiché sur EDOF / Mon Compte Formation).

2) Modalités pédagogiques

La formation est dispensée selon un parcours hybride comprenant :

- 23 heures de formation e-learning accessibles sur la plateforme mise à disposition dans le cadre de l'habilitation du certificateur.
- 5 heures de formation synchrone en classe virtuelle animées par Caryform via Google Meet.

L'accompagnement pédagogique comprend :

- démonstrations en direct ;
- études de cas ;
- mises en situation professionnelles ;
- échanges interactifs ;
- accompagnement individualisé.



3) Modalités d'assistance technique

- Hot-line : support@caryform.fr / 0611243666
- Disponibilité : 7 j/7 de 9 h à 19 h
- Plateformes : Google Meet, WhatsApp
- Référent technique : Cary Victorien
- Délai de réponse : 2 h (journée) - 12 h (soirée)



4) Délai d'accès

Délai variable selon les financements.

CPF : délai légal de 14 jours minimum entre la validation et le début de la formation.

Autres financements : accès possible sous 24h.

5) Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur la constitution d'un dossier rédactionnel élaboré tout au long de la formation, comprenant l'ensemble des livrables produits pour chaque compétence (diagnostic IA, productions de contenus, rapport de synthèse, description du workflow automatisé).

Ce dossier fait l'objet d'une présentation orale lors d'une soutenance, suivie d'un questionnaire du jury, visant à vérifier la compréhension, la justification des choix effectués et la capacité du candidat à utiliser l'IA de manière responsable et exploitable en contexte professionnel.

Présentation d'un projet d'amélioration de l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA au sein de son contexte professionnel.

Soutenance orale et questionnaire.

6) Certification visée

La formation mène à la certification RS7311 enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 24/09/2025, intitulée « Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA » détenue par Créactifs.

Lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7311/>

7) Accessibilité

Des adaptations pédagogiques peuvent être mises en œuvre selon les besoins des personnes en situation de handicap.

Référent handicap : Cary Victorien

ihandicap@caryform.fr / 06-11-24-36-66